

Numéro 37 - 16 septembre 2017

Ouverture du Parlement le 18 septembre

Le gouvernement Trudeau continue d'étendre l'autorité des États-Unis sur le Canada

- Enver Villamizar -

In Memoriam Stuart Monro



15 juin 1938 - 7 septembre 2017

Nous sommes profondément attristés de vous informer que notre camarade et ami Stuart Monro du Parti communiste révolutionnaire de Grande-Bretagne (marxiste-léniniste) est décédé le 7 septembre à l'âge de 79 ans. C'est une perte énorme pour sa famille et ses camarades, collègues et amis, y compris le PCC(M-L) qui entretenait de profondes relations de travail avec lui par l'entremise du PCRGB(M-L).

Stuart était un des principaux réalisateurs et vidéastes pour les activités du fondateur et dirigeant du PCC(M-L), Hardial Bains, lorsqu'il organisait contre les attaques racistes de l'État en Grande-Bretagne dans les années 1970 et 1980 et lorsque, à titre de président de la Fédération mondiale de Kabbadi, il présidait les festivals sportifs et culturels auxquels participaient des milliers de personnes dans les années 1980. En plus de ses nombreuses autres réalisations au cours des trente dernières années, Stuart est devenu le vidéaste principal du PCC(M-L) dans les années 1990 pour les conversations du camarade Bains, également en Grande-Bretagne, sur le repli de la révolution et à la défense du centralisme démocratique, le principe organisationnel du PCC(M-L). Il a aussi été le vidéaste du Parti lors des conférences et rencontres contre l'anarchie et la violence organisées par l'État au Pendjab et en Inde et à la défense des droits qui appartiennent à tous du fait qu'ils sont des êtres humains. Stuart faisait partie de l'équipe chargée d'enregistrer les délibérations des septième et huitième congrès et plusieurs autres événements importants dans la vie du PCC(M-L) et il a enseigné la réalisation de films et de vidéos à la jeune génération.

Il nous laisse entre autres une collection de vidéos produites à partir de poèmes de Hardial Bains, notamment *Something Is Calling Now, Move On* (« Quelque chose appelle maintenant, allons de l'avant »). Nous mettons en ligne cette vidéo intitulée *Dawn* en hommage à Stuart et à sa contribution inestimable et si à propos à notre travail.

Nous transmettons nos plus sincères condoléances à sa conjointe Charlotte, à leur fille Anna, au Parti communiste révolutionnaire de Grande-Bretagne (marxiste-léniniste) et à la famille et aux amis de Stuart.

[Cliquer ici](#) pour la notice In Memoriam du PCRGB(M-L).

Ouverture du Parlement le 18 septembre

- **Le gouvernement Trudeau continue d'étendre l'autorité des États-Unis sur le Canada - *Enver Villamizar***
- **Opposition grandissante aux mesures traîtresses - *Charlie Vita***
- **L'état de la législation sur la sécurité nationale**

Faisons du Canada une zone pour la paix!

- **Négociations pour « moderniser » NORAD – démantelez NORAD! - *Margaret Villamizar***
- **Le sinistre Comité parlementaire de la défense nationale étudie la « menace » perçue de la RPDC - *Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste)***
- **Les audiences révèlent une détermination irrationnelle à escalader les préparatifs de guerre - *Hilary LeBlanc***

Les États-Unis doivent signer un traité de paix avec la Corée

- **Dénonçons la neuvième résolution injuste et illégale du Conseil de sécurité de l'ONU contre la RPDC! - *Philip Fernandez***
- **Ne touchez pas à la RPDC! Non aux préparatifs de guerre des États-Unis sur la péninsule coréenne! - *Le PCC (M-L) et la Fédération coréenne du Canada***
- **Actions contre les préparatifs de guerre des États-Unis sur la péninsule coréenne**

Dans le sillage de l'ouragan Irma

- Campagne de secours et de reconstruction pour Cuba - Isaac Saney, porte-parole national du Réseau canadien pour Cuba
- Appel à notre peuple combatif - Raúl Castro, président de la République de Cuba
- Irma, un ouragan dont on se souviendra - Orfilio Pelaez, Granma International
- Six questions à propos de l'ouragan Irma, des changements climatiques et de Harvey - Sabrina Shankman

Supplément

- 150e anniversaire de la publication du tome I du Capital

Ouverture du Parlement le 18 septembre

Le gouvernement Trudeau continue d'étendre l'autorité des États-Unis sur le Canada

- Enver Villamizar -



La session d'automne du Parlement s'ouvre le lundi 18 septembre et se poursuit jusqu'au 15 décembre. Les médias fourmillent de commentaires sur le fait que le 15 octobre marquera le mi-mandat du gouvernement Trudeau. En effet, cela fera deux ans que ce gouvernement est élu et les commentateurs disent que son objectif est maintenant de compléter son ordre du jour législatif pour tout de suite se préparer pour l'élection de 2019. En attirant l'attention sur le cynisme de cette manoeuvre, ils détournent l'attention des mesures antinationales très agressives qui sont prises par les libéraux pour montrer au gouvernement des États-Unis et aux intérêts liés à l'industrie de la défense que le Canada est un « partenaire consentant » sur lequel ils peuvent compter pour atteindre leurs fins.

Selon les médias monopolisés, la « chose principale » que les gens sont censés garder à l'esprit avec la reprise des travaux parlementaires est que l'économie « roule très bien », que la croissance est « beaucoup plus grande que prévu » et qu'on assiste à une « croissance de l'emploi pour le huitième mois d'affilé ». C'est fait pour détourner les travailleurs de leurs propres points de vue et de leur pensée indépendante. Durant les mois qui viennent le gouvernement va consacrer le gros de son énergie à continuer de priver les Canadiens de ce qui leur revient de droit en termes de tous les aspects de la vie qui contribuent à leur sécurité et à celle de leur famille et à continuer d'intégrer le Canada aux États-Unis des monopoles d'Amérique du Nord pour créer une Forteresse Amérique du

Nord à leurs insu. Les changements législatifs qui attaquent les pensions[1] et les renégociations de l'ALÉNA[2] et de NORAD et les mesures pour priver les nations autochtones de leur droit d'être[3] s'inscrivent dans cette foulée.

L'attention principale du gouvernement durant cette session parlementaire sera consacrée aux négociations secrètes avec les États-Unis et le Mexique sur l'ALÉNA. Les libéraux vont tenter d'instituer des mesures législatives qui vont étendre l'autorité et la compétence des États-Unis sur le Canada et remettre le pouvoir décisionnel aux monopoles des ressources et de la défense et ceux qui accaparent les services sociaux et les travaux d'infrastructures. Les travailleurs verront leurs caisses de retraite servir à financer des partenariats public-privé.



Les libéraux ont plusieurs projets de loi à l'ordre du jour touchant aux relations avec les États-Unis et ils sont pressés de les faire adopter pour être au pas avec les exigences américaines concernant le contrôle des frontières, les agences policières et d'espionnage et la réglementation environnementale touchant à l'exploitation des ressources naturelles du Canada. De plus, le gouvernement Trudeau prépare les conditions pour une expansion du contrôle américain sur le Canada au nom de la modernisation de NORAD, notamment en engageant davantage le Canada dans le bouclier antimissile.

Le gouvernement a également élargi la mission militaire du Canada en Irak sous commandement américain et donné « plus de latitude » au général canadien qui supervise cette mission, le général Jonathan Vance, pour donner suite à toute fin pratique au décret exécutif du président Trump qui donne aux généraux sur le terrain plus de « flexibilité » pour mener leurs opérations comme bon leur semble. Cette « flexibilité » fait qu'ils n'ont pas de comptes à rendre pour les crimes qu'ils prétendent nécessaires de commettre.



Plus les libéraux condamnent « les propos haineux » de Trump et se prétendent les plus grands défenseurs des femmes, des peuples autochtones, de la paix et même de la classe ouvrière du Mexique et des États-Unis, plus ils trahissent. Les tentatives de donner de la légitimité à l'expansion du contrôle de l'impérialisme américain sur le territoire, les ressources et les habitants du Canada durant cette

session parlementaire vont davantage démontrer que les Canadiens doivent eux-mêmes s'engager dans le renouveau politique pour que la classe ouvrière se constitue en la nation et investisse le peuple du pouvoir souverain.

Notes

1. Pour plus d'information sur le projet de loi sur les pensions voir *Forum ouvrier* qui paraîtra le 18 septembre 2017.

2. Voir *Forum ouvrier* du 11 mai 2017 et *LML* du 9 septembre 2017



Opposition grandissante aux mesures traîtresses

- Charlie Vita -

Alors que les libéraux se présentent comme les champions de la consultation et de l'écoute du public, ils tentent maintenant de faire adopter le plus tôt possible le projet de loi C-23, *Loi concernant le précontrôle des personnes et des marchandises au Canada et aux États-Unis*, face à l'opposition des Canadiens. Ce projet de loi donne aux agents de sécurité des États-Unis de plus grands pouvoirs au Canada grâce à l'expansion du précontrôle aux postes de Douanes et Immigration Canada. Les libéraux ont eu recours à leur majorité pour adopter le projet de loi C-23 à la Chambre des communes avant l'ajournement estival. Celui-ci est maintenant devant le Sénat pour une étude en deuxième lecture.

Or, CBC rapporte que le projet de loi C-23 se heurte à beaucoup d'opposition. Une semaine après son reportage sur le projet de loi, CBC rapportait que le gouvernement a reçu « une avalanche de critiques » sous la forme de lettres et d'appels téléphoniques aux députés. Entre le 10 et le 20 février seulement, les lettres provenant du public représentent 777 pages de texte, selon CBC.[1]

Afin de s'assurer que le Sénat n'y réfléchisse pas à deux fois avant d'adopter la loi traîtresse, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, David McNaughton, a fait pression sur les sénateurs de la Comité des Affaires étrangères du Sénat pour qu'ils adoptent la loi rapidement. « Dépêchez-vous, s'il-vous-plaît, car je suis un peu embarrassé. J'ai fait tant de pression sur les Américains et maintenant ils reviennent me voir et disent : 'Où est la vôtre ?' »



MacNaughton faisait référence au fait que le Congrès des États-Unis a adopté la loi requise pour donner aux fonctionnaires américains des pouvoirs plus importants au Canada et que le Canada n'a pas encore suivi en autorisant la mise en application de ces pouvoirs.

Les libéraux interviennent contre l'opinion populaire sur une question aussi importante. Lorsque les Canadiens ont « été consultés » par le gouvernement Harper sur la façon dont ils voulaient que le Canada soit intégré aux États-Unis suite à la signature par les gouvernements Obama et Harper de « *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique* », la majorité des répondants ont dit qu'ils s'opposaient à ce qu'il y ait plus d'agents de sécurité américains en fonction en sol canadien. Les organisations qui représentent les Premières Nations ont notamment pris des positions importantes. Ils ont rappelé que les droits souverains des Premières Nations sur leurs territoires n'ont pas été cédés au gouvernement canadien et que celui-ci n'a pas le droit de les remettre à une autre puissance étrangère. Le fait que le gouvernement Trudeau et l'élite dominante qu'il représente disent qu'il faille plus d'agents américains en sol canadien pour les opérations de précontrôle montre qu'ils ne sont pas aptes à gouverner ce territoire appelé Canada. C'est une trahison que de presser l'adoption de ces arrangements en disant que le

précontrôle a toujours existé alors pourquoi s'en faire si on l'élargit. Le fait que les libéraux invoquent des valeurs canadiennes et se disent progressistes en adoptant de telles mesures illustre l'urgente nécessité que la classe ouvrière entreprenne son propre projet d'édification nationale, qu'elle devienne la nation et investisse le peuple du pouvoir souverain.

Note

1. Le réseau CBC a donné les exemples suivants d'opposition au projet de loi qui sont contenus dans des lettres :

« J'ai été un libéral pure laine, mais je ne vous appuierai plus si vous adoptez ce projet de loi », écrit le 12 février une personne de Burlington, en Ontario.

Le même matin, un résident de Coquitlam, en Colombie-Britannique, écrit qu'après avoir lu le projet de loi, il regrette « tout appui financier ou politique que j'ai pu donner au parti libéral fédéral, et j'ai résolu de ne jamais appuyer votre parti à nouveau jusqu'à ce que la loi soit modifiée pour empêcher la détention de Canadiens ou de résidents permanents ».

« J'ai voté libéral toute ma vie, mais je ferai tout ce qui est possible pour défaire ce gouvernement si ce projet de loi est adopté ou une autre version de celui-ci », a écrit un autre.

« Cela porte atteinte à nos droits en tant que citoyens canadiens en permettant à un organisme américain de détenir des Canadiens en sol canadien, écrit un Britanno-Colombien. Je comprends les besoins en matière de sécurité nationale mais je trouve que c'est un pas inquiétant vers une autre tentative de subvertir notre souveraineté. »

« Si j'essaie de traverser [la frontière], écrit un autre, et les questions posées concernent beaucoup mon passé, ma religion, mes croyances personnelles à propos de tout, je vais me sentir mal à l'aise ou craindre pour ma propre sécurité. Je devrais être en mesure de dire sans équivoque : 'Vous savez quoi ? J'ai changé d'avis, je ne pense pas que je veux prendre cet avion pour Atlanta aujourd'hui', ramasser mes valises et partir ».

« Étant donné que des citoyens américains et des détenteurs de cartes vertes se sont vus refuser le mois dernier l'entrée à cause de leur religion, je ne crois pas que mes craintes d'être détenu et interrogé soient sans fondement », écrit un résident de Hamilton qui dit avoir la double citoyenneté : canadienne et américaine.

Un résident de Calgary s'est dit inquiet de passer une entrevue pour un visa pour une offre d'emploi d'une entreprise en Floride. « Je crains beaucoup que ce projet de loi ne nuise à mes chances d'emploi. Le fait qu'un agent de la frontière américaine puisse m'arrêter en sol canadien parce que je mets fin à une entrevue, ce que ce projet de loi va permettre, me trouble énormément. »

Un autre écrit : « [...] les Américains ont le droit de protéger leur pays, ils n'ont pas l'autorité de détenir des Canadiens en sol canadien et ne devraient pas l'avoir. Cette forme de pouvoir ne devrait même pas être envisagée. »



L'état de la législation sur la sécurité nationale

À la dernière séance du Parlement qui a pris fin le 21 juin, les libéraux ont adopté une loi qui établit un comité de « surveillance » de la sécurité nationale composé de parlementaires qui seront nommés par le Bureau du premier ministre. Le comité doit superviser tous les ministères et

agences du gouvernement liés à la sécurité nationale. La création d'un nouvel Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSASNR) par le biais de la Loi C-22, *Loi constituant le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et modifiant certaines lois en conséquence*, était la proposition principale des libéraux après qu'ils aient voté en faveur du projet de loi C-51 des conservateurs de Harper, *Loi antiterroriste de 2015*, alors qu'ils étaient dans l'opposition. Ils avaient dit que le seul problème que posait le renforcement des pouvoirs de police des agences d'espionnage du Canada était la « surveillance ».



Piquetage à Montréal le 5 juillet 2017 contre la loi C-51 et le projet de loi C-59

Cette loi aligne maintenant le Canada sur les autres pays des « Cinq Yeux », l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis, en établissant un mécanisme qui donne accès aux élus à de l'information secrète afin de prêter un semblant de légitimité à la violation des droits par les agences d'espionnage.

Avec l'adoption de la loi, le comité pourra être formé ; son président, le député libéral David McGuinty, a déjà été nommé par le premier ministre Justin Trudeau. Le comité sera composé de neuf membres — deux du Sénat et sept de la Chambre des communes (un maximum de quatre membres du parti au pouvoir à la Chambre des communes) — qui doivent être nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du premier ministre. Le comité, dont les membres seront tenus au secret par serment, va être utilisé pour qu'on puisse prétendre que les Canadiens n'ont pas à s'inquiéter de ce que font les agences d'espionnage du Canada et des autres Cinq Yeux car ils ont un comité qui supervise ces activités.

On ne dit pas par contre qui va surveiller le comité et le gouvernement lui-même. Comme pour toutes les questions importantes, le gouvernement libéral prend des décisions selon ce que lui dictent ou lui permettent de faire le gouvernement des États-Unis et les intérêts privés qui sont en train de bâtir la Forteresse Amérique du Nord en tant qu'instrument de la course à l'hégémonie mondiale des États-Unis.

En adoptant cette loi, le gouvernement va maintenant faire en sorte que les nouveaux pouvoirs arbitraires de la police et des agences d'espionnage, tant ceux que contenait la loi C-51 et les nouveaux pouvoirs ajoutés par les libéraux, soient codifiés par le passage du projet de loi C-59, *Loi concernant des questions de sécurité nationale*, qui en est à sa deuxième lecture.

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) a pris une position importante le 22 juin en analysant les objectifs du projet de loi C-59. Ce projet de loi « élargit considérablement les

pouvoirs de police secrète et propose d'enchâsser dans l'État de droit ces pouvoirs et ceux contenus dans les modifications antérieures des lois sur la sécurité et de les rendre constitutionnels. », a fait remarquer le PCC (M-L). Le Parti a aussi dénoncé les prétentions des libéraux que les changements proposés aux législations existantes proposées dans le projet de loi C-59 « appuient la conformité de ces pouvoirs envers la Charte [des droits et libertés] », ajoutant que « cela montre tout simplement que cette Charte est subordonnée aux pouvoirs de police et à leurs 'limites raisonnables' telles que décidées par l'État, pas par le peuple ».

L'article appelait les Canadiens à dire Non au projet de loi C-59 avec la même détermination qu'ils l'avaient fait pour la loi C-51.[1]



Un des piquetages réguliers à Vancouver pour exiger le retrait de la loi C-51, le 31 janvier 2017

Note

Pour lire la déclaration intégrale du PCC (M-L), [cliquer ici](#).



Faisons du Canada une zone pour la paix!

**Négociations pour « moderniser » NORAD –
démantelez NORAD!**

- Margaret Villamizar -



En même temps que des négociations secrètes officielles sont menées pour « moderniser » ou «

mettre à jour » l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), des négociations ont lieu pour « moderniser » le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), à commencer par des consultations sur une nouvelle politique de défense tenue avec des représentants du gouvernement américain.

Une question cruciale à l'étude est que le Canada investisse des milliards dans la modernisation des systèmes radar utilisés par NORAD et autorise officiellement l'installation de missiles américains au Canada dans le cadre de l'adhésion du Canada au programme de défense antimissile des États-Unis. Au lieu d'être direct avec les Canadiens et de les laisser décider et pour trouver comment se soumettre aux demandes des États-Unis et des monopoles engagés dans la production de guerre sans trop soulever l'attention des Canadiens, le gouvernement Trudeau a vaguement parlé le 7 juin de « moderniser » et « renouveler » NORAD.

Il n'y a rien de moderne ou de nouveau dans le fait de donner à un pouvoir étranger un contrôle militaire sur votre propre territoire national ou de l'entraîner dans un racket de protection. Prétendre qu'il s'agit de « défense de l'Amérique du Nord », c'est dissimuler l'objectif visé et la raison d'être de NORAD. NORAD est un instrument par lequel les États-Unis occupent et contrôlent le territoire canadien, tout comme l'ALENA sert à dominer l'économie. Le but de NORAD n'a pas changé depuis sa création durant la guerre froide. Le plan libéral de « moderniser » NORAD est un plan pour investir des milliards de fonds canadiens dans de nouveaux équipements de radar et de détection qui seront utilisés par l'armée américaine pour construire la Forteresse Amérique du Nord et l'utiliser pour menacer le reste du monde. Les « négociations » concernent quelle technologie et comment elle sera utilisée pour « protéger l'Amérique du Nord ».



Cela est clair dans l'article du 30 août de la Presse canadienne : « Les libéraux ont promis dans leur récente politique de défense que le Système d'alerte du Nord, comme on l'appelle, serait amélioré suite aux entretiens avec les États-Unis sur les moyens d'améliorer la sécurité continentale.

« Mais alors s'ils ont promis 62 milliards \$ supplémentaires pour l'armée au cours des vingt prochaines années et prétendu que cela était entièrement couvert dans le budget, aucun argent n'a encore été affecté pour le remplacement du système radar.

« Le responsable financier de la Défense nationale, Claude Rochette, affirme que le ministère ne pourrait expliquer les coûts parce que le Canada et les États-Unis n'ont pas décidé de ce qu'ils ont besoin.

« 'C'est une discussion qui reste à faire avant d'obtenir des conseils (du gouvernement)', a déclaré Rochette en entrevue à la Presse canadienne.

« Lorsque nous aurons une directive, nous commencerons à examiner les options ... alors nous commencerons à examiner les coûts. Mais cela n'est pas couvert dans le budget. »

Le terme « moderniser » est utilisé pour le présenter comme une progression naturelle, par opposition à ce qu'il en est réellement : la destruction délibérée et calculée de toute limite à la liberté d'action des monopoles et la mise des personnes, des ressources et du territoire du Mexique et du Canada sous le contrôle du commandement nord-américain et du Homeland Security des États-Unis. Le gouvernement Trudeau se présente comme l'antithèse de l'administration Trump et parle d'une « concession » pour amener les Canadiens à accepter ce qu'ils n'auraient pas autrement

accepté. Il ne peut pas être question de « concession » quand il s'agit de la souveraineté du pays. Vous la défendez ou vous ne la défendez pas.

Le Canada ne doit pas être une base pour les missiles et les capteurs américains.

NORAD doit être démantelé, les soldats et les équipements américains doivent être retirés du sol canadien et toutes les institutions qui placent les États-Unis au commandement des forces canadiennes et du territoire et de l'infrastructure du Canada doivent être démantelées.

Propagande en faveur de l'adhésion au bouclier antimissile américain



Les médias rapportent que le député libéral Mark Gerretsen (Kingston et les Îles), qui est membre du Comité permanent de la défense nationale, incite le gouvernement à se joindre au programme de bouclier antimissile des États-Unis. Le fait que Gerretsen présente ce point de vue de façon si ouverte montre qu'il a l'appui de forces influentes au sein du gouvernement Trudeau et/ou des forces armées canadiennes ou des intérêts privés américains engagés dans la production militaire, ou de tous ces gens-là. D'autres libéraux et hauts fonctionnaires et ex-hauts fonctionnaires qui sont liés aux États-Unis de diverses façons participent également à cette campagne de désinformation orchestrée pour intégrer le Canada à une Forteresse Amérique du Nord, l'instrument de l'hégémonie mondiale des États-Unis, leur stratégie pour échapper à la crise multilatérale ayant la crise économique à la base.

L'ancien diplomate canadien aux États-Unis, Colin Robertson, a déclaré : « Je pense que [la réunion du comité pour évaluer la menace provenant de la Corée du Nord] est significative mais ma conviction profonde serait que c'est probablement un exercice pour libérer les frustrations au sein du comité parlementaire. Mais quelque chose en ressortira peut-être parce qu'ils entendront des témoins qui diront, et je parie que la plupart d'entre eux le diront, que nous devrions examiner cela [i.e., se joindre au bouclier antimissile américain]. »

Le député libéral John McKay (Scarborough-Guildwood), l'ancien secrétaire parlementaire du ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a dit : « Il y a clairement un changement de situation depuis 2005, des changements dans la capacité, une évaluation de la menace et je pense que le comité est probablement un excellent lieu pour faire valoir ces préoccupations. »[1]

Le député libéral de longue date, Wayne Easter (Malpeque), a dit : « Il est temps de discuter, [de se joindre au bouclier antimissile américain] », et a ajouté que « ce n'est pas [uniquement] une question d'un bouclier de défense au-dessus de l'Amérique du Nord. C'est aussi la capacité à améliorer encore votre industrie aérospatiale ». Easter est coprésident du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et membre du Conseil privé de la Reine en tant qu'ancien ministre de l'Agriculture.

L'ancien sénateur libéral et général à la retraite Roméo Dallaire a ouvertement appuyé l'adhésion au programme. La *Presse canadienne* cite ce qu'il a dit le 24 août : « Le Canada devrait se joindre au programme de bouclier antimissile. Nous ne pouvons actuellement pas nous placer la main sur le cœur et nous dire que [ce système] nous protégera si quelque chose arrive. Avoir l'impression que [les États-Unis] réagiront est tout à fait différent que d'en avoir la certitude sur papier », a-t-il soutenu. « On doit pouvoir être sûrs de compter sur leur riposte si le Canada est attaqué. »

« On ne peut ignorer les budgets et les Américains se rendent compte des limites budgétaires que nous avons et de l'ampleur de notre investissement financier dans la défense nationale. Mais nous parlons de sécurité, nous parlons de nouvelles capacités, nous parlons de retombées et de progrès technologiques potentiels. »

Selon Dallaire, les discussions sur l'amélioration de NORAD vont ramener le bouclier antimissile balistiques à l'ordre du jour. Il est souvent perçu comme « le général humanitaire » et le champion du maintien de la paix et de la doctrine impérialiste de « la responsabilité de protéger ». Son soutien public est clairement destiné à montrer aux libéraux qui s'opposent à la guerre et aux missiles américains au Canada qu'ils devraient considérer le bouclier antimissile comme une question de protéger le Canada et soutenir l'industrie canadienne plutôt que de se soumettre aux États-Unis et à leur agenda belliciste.

L'ancien ministre libéral de la Défense, David Pratt, a lui aussi déclaré que le Canada devrait adhérer au programme. Il a dit : « Les discussions doivent redémarrer pour savoir ce que les États-Unis cherchent à obtenir et si ce serait dans l'intérêt du Canada d'aller de l'avant. » [2]

Notes

1. John McKay demeure le président de la section canadienne de la Commission permanente mixte de la défense Canada-États-Unis. La Commission est l'un des nombreux arrangements par lesquels les militaires américains opèrent pour décider ce qui va se passer au Canada. Elle se compose à la fois de personnalités politiques comme McKay et de représentants militaires des deux pays. Selon le ministère de la Défense nationale, « Ces dernières années, la Commission s'est avérée un excellent moyen supplémentaire de communication dans le règlement de certains contentieux. Elle a, en particulier, permis d'innover en matière de résolution des problèmes qu'occasionne le nouveau contexte mondial, en ce qui a trait au partage des coûts en période de restrictions budgétaires. »

Sans aucun doute, le fait que le Canada participe officiellement au programme de bouclier antimissile et alloue des milliards pour son amélioration sous la forme de nouveaux capteurs et installations en réponse à de nouvelles « menaces » serait considéré comme une façon d'« innover en matière de résolution ».

2. David Pratt est un promoteur d'une plus grande « interopérabilité » avec les forces militaires américaines. Comme ministre de la Défense du 12 décembre 2003 au 19 juillet 2004 dans le gouvernement du premier ministre Paul Martin, il a plaidé pour la participation du Canada au système antimissile des États-Unis en dépit d'une vaste opposition. En janvier 2000, il a écrit au secrétaire d'État américain Colin Powell pour lui exprimer « l'engagement profond du Canada » envers une « coopération accrue de gouvernement à gouvernement et d'industrie à industrie dans la défense antimissile ». Il a dit que NORAD devrait être « un élément clé de notre coopération dans la défense antimissile » et que le Canada voulait « agir très rapidement pour modifier l'accord de NORAD pour prendre en compte la contribution de NORAD à la mission de la défense antimissile ». NORAD, a dit Pratt, fournirait « un cadre mutuellement bénéfique pour assurer la participation et l'apport intellectuel les plus étroits possible au programme de défense antimissile des États-Unis, tant du gouvernement que de l'industrie ». Suite à une tentative infructueuse de reprendre son siège que lui a ravi le député conservateur John Baird lors des élections fédérales de 2008, Pratt a passé plus de cinq mois entre 2009 et 2010 dans la ville de Bagdad, en Irak, occupée par les États-Unis, à travailler pour le Programme de renforcement législatif de l'Irak, un programme parrainé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID).



Le sinistre Comité parlementaire de la défense nationale étudie la « menace » perçue de la RPDC

- Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) -



Piquet hebdomadaire à Toronto pour exiger « Bas les pattes de la Corée! » (16 août 2017)

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) condamne la décision du Comité permanent de la défense nationale de se réunir le 14 septembre pour « étudier la capacité du Canada à se défendre et à défendre ses alliés en cas d'attaque de la Corée du Nord sur le continent nord-américain ».

Le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes a tenu une réunion d'urgence le 22 août pour examiner la demande de convocation du député conservateur James Bezan avec le soutien du NPD. La motion originale a été modifiée par un amendement du député libéral Mark Gerretsen demandant la tenue d'audiences publiques plutôt que des réunions à huis clos.

La motion finale adoptée avec le soutien des trois partis dits majeurs qui siègent au parlement se lit comme suit :

« Que, compte tenu des récents développements concernant la capacité de la Corée du Nord en ce qui a trait aux missiles balistiques intercontinentaux, le comité tienne des audiences publiques avant la reprise des travaux parlementaires avec des représentants du gouvernement et des spécialistes pour mieux comprendre la menace que présente la Corée du Nord pour le Canada et la capacité du Canada de se défendre et de défendre ses alliés si la Corée du Nord attaque le continent nord-américain avec des missiles balistiques intercontinentaux, des armes conventionnelles ou des armes non



conventionnelles de destruction massive. »

Les trois partis devraient expliquer aux Canadiens pourquoi ils croient que la République populaire démocratique de Corée, un petit pays situé à des milliers de kilomètres d'ici, voudrait attaquer le Canada ou les États-Unis « avec des missiles balistiques intercontinentaux, des armes conventionnelles ou des armes non conventionnelles de destruction massive ». Beaucoup de pays possèdent des armes semblables à celles mentionnées. Pourquoi ces politiciens considèrent-ils la possession de telles armes par la République populaire démocratique de Corée comme une menace pour le Canada ? La RPDC n'a attaqué personne et n'a menacé personne. Elle ne cesse de répéter qu'elle se défendra contre toute attaque, notamment contre le blocus naval et aérien brutal imposé par les États-Unis.

Les États-Unis et leurs alliés militaires ont déployé des forces militaires massives de destruction massive à l'intérieur et autour de la péninsule coréenne et au Japon et ils se livrent régulièrement à des exercices militaires de simulation d'invasion de la RPDC sur la péninsule. La RPDC s'est très légitimement armée pour défendre son territoire, puisque les États-Unis pourraient à tout moment déclencher une attaque soudaine, comme ils l'ont fait en 1950 en Corée, avec les conséquences dévastatrices que l'on sait, et comme ils se sont maintes fois montrés disposés à le faire contre tout pays qui ne se soumet pas à leurs demandes.

Pourquoi la RPDC voudrait-elle la guerre avec les États-Unis, ou « ne demande qu'une chose, la guerre », pour citer l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU ? Cette affirmation est basée sur l'anticommunisme et un racisme flagrant envers un peuple ancien qui a souffert tour à tour l'invasion japonaise puis l'invasion américaine depuis 1911.

La RPDC a toujours dit qu'elle veut un traité de paix pour remplacer l'Accord d'armistice de 1953 pour mettre fin à la Guerre de Corée. Les États-Unis refusent de signer un traité de paix. Ils refusent même la proposition de la Chine et de la Russie de renoncer à ces exercices militaires sur la péninsule coréenne pour réduire les tensions et choisissent plutôt de menacer ces deux pays en installant en Corée du sud des batteries antimissiles sophistiquées de frappe préventive, le système de défense de zone du théâtre à haute altitude (THAAD).

À chaque fois que la RPDC fait un pas vers la réunification pacifique avec la République de Corée dans le sud, les États-Unis interviennent pour miner les ententes. Tout le scénario d'une menace perçue provenant de la RPDC est une diversion pour détourner l'attention du fait qu'en Asie de l'Est, les agresseurs ce sont les États-Unis dans le cadre de leur poursuite de l'hégémonie mondiale. Les États-Unis possèdent des milliers de bases militaires à l'étranger qui menacent tout le monde, tandis que la RPDC n'en a aucune à l'étranger.



Les partis qui siègent à la Chambre des communes pourraient à tout le moins reconnaître que le Canada est membre des forces dirigées par les États-Unis qui sont toujours en guerre contre la RPDC depuis 1950. Pour faire du Canada une zone de paix, le gouvernement devrait presser les États-Unis de signer un traité de paix avec la RPDC pour remplacer l'Accord d'armistice. Mais au lieu de cela, la motion et l'examen du Comité parlementaire attisent le « feu et la furie » du président Trump dirigés non seulement contre la RPDC mais contre tous les Coréens et le monde entier.

En tant que participant à la Guerre de Corée, le Canada doit respecter les termes de l'armistice et presser les États-Unis à le faire aussi. L'accord d'armistice a banni l'introduction de renforts

d'armements en Corée. En violation directe de l'accord, les États-Unis ont stationné des armes nucléaires en Corée du sud dans les années 1950 et continuent aujourd'hui d'entourer la péninsule coréenne avec leurs navires, leurs sous-marins et leurs avions équipés d'armes nucléaires. Après 64 ans, les États-Unis refusent de signer un traité de paix et de s'engager à ne pas envahir la RPDC.

Les commentaires du député libéral Gerretsen montrent que le comité a l'intention de se servir des audiences comme diversion pour transformer une volonté de paix en une volonté de guerre. Il a dit concernant l'étude en comité : « Je pense que ces enjeux préoccupent bon nombre de Canadiens. C'est pour cette raison qu'il faut absolument choisir une marche à suivre qui offre à la population le meilleur accès possible à l'information. »

Les Canadiens ne sont pas préoccupés par les mêmes enjeux que M. Gerretsen. Les enjeux qu'il propose sont une diversion pour détourner l'attention des vrais problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés au pays et à l'étranger, y compris comment réaliser la paix sans le recours à la force. La motion montre que les trois partis qui siègent à la Chambre des communes ne sont pas intéressés à informer leurs membres et les Canadiens sur qui est l'agresseur et qui est la victime sur la péninsule coréenne. Ils ne partent pas d'une position qui contribue à la résolution pacifique des conflits dans le monde. Au contraire, le Comité cherche à utiliser sa plateforme pour attiser des divisions parmi les Canadiens sur la base de l'anticommunisme et du racisme en présentant la RPDC comme un maniaque qui menace le Canada alors qu'en fait ce sont les États-Unis qui menacent l'ensemble de la péninsule coréenne et le monde d'anéantissement nucléaire.

Les propos des membres du Comité montrent qu'ils espèrent se servir des audiences pour inciter à la haine contre la Corée et les Coréens, à trouver des arguments en faveur de la participation du Canada au bouclier antimissile américain et à ainsi engager davantage le Canada dans les préparatifs de guerre des États-Unis. Les Canadiens doivent résolument rejeter ces préparatifs de guerre. Ils ne doivent pas permettre à ces politiciens de propager leur fièvre guerrière sans opposition. Ensemble, opposons-nous au bellicisme du gouvernement du Canada et du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes et faisons du Canada une zone de paix !



Les audiences révèlent une détermination irrationnelle à escalader les préparatifs de guerre

- Hilary LeBlanc -

L'audience du 14 septembre du Comité de la Défense nationale de la Chambre des communes concernant « la capacité du Canada de se défendre et de défendre ses alliés en cas d'attaque de la Corée du Nord sur le continent nord-américain » a révélé dans quelle mesure la vision anticommuniste et coloniale vis-à-vis des Coréens et d'autres peuples d'Asie des cercles dominants au Canada les aveuglent et font du Canada un facteur militant pour le déclenchement de la guerre sur la péninsule coréenne et une éventuelle troisième guerre mondiale. Les cercles dominants sont si aveuglés par leur haine pour la RPDC et sa capacité à faire face aux impérialistes américains qu'ils les définissent comme une menace pour la paix et la sécurité mondiales devant être éliminée.

Le thème des audiences du Comité de la Chambre des communes présupposait que la RPDC est une menace pour le Canada pour justifier l'adhésion au bouclier antimissile américain. En fait, les audiences ont plutôt révélé que le Canada est plus actif qu'avant à menacer la RPDC, qu'il joue maintenant un rôle de premier plan dans l'offensive pour faire respecter les nouvelles sanctions de

l'ONU (qui sont des actes de guerre en vertu du droit international), en plus de participer aux exercices de guerre américains pour menacer toute la Corée.

L'objectif principal des présentateurs officiels du gouvernement a été 1) de calomnier le système politique et économique de la RPDC sans preuve ni discussion ; 2) d'être obsédé par les missiles, fusées et capacités nucléaires de la RPDC ; 3) d'évaluer si les sanctions contre la RPDC, définies comme un outil de diplomatie alors qu'elles sont un acte de guerre, « fonctionnent » ou s'il faut augmenter la pression. Ce que veut dire « fonctionner » n'a pas été défini. Il semble que ces questions sont soulevées pour semer le doute sur le recours aux sanctions face au refus de la RPDC de se soumettre aux exigences des États-Unis, en laissant entendre qu'il est temps d'envisager des actions plus agressives. Les présentateurs ont aussi soulevé la question des relations du Canada avec les États-Unis par le biais de NORAD et se sont demandés si les États-Unis vont défendre le Canada dans le cas d'une attaque de missiles hypothétique.[1]

Au cours du premier panel de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense nationale, il a été révélé que lorsque le conseiller en matière de sécurité nationale du premier ministre Trudeau, Daniel Jean, s'est rendu en RPDC en août, les représentants du ministère des Affaires étrangères de la RPDC lui ont dit clairement que la RPDC perçoit le Canada comme un pays pacifique et amical. Stephen Burt, chef adjoint du Renseignement de la défense, Commandement du renseignement des Forces canadiennes, a précisé que son commandement ne perçoit pas la RPDC comme une menace directe pour le Canada et que la RPDC affirme qu'elle ne considère pas le Canada comme un ennemi mais comme un pays pacifique et amical . En soulignant la capacité nucléaire et militaire de la RPDC, il a rappelé qu'elle recherche la paix sur la péninsule coréenne et estime que la dissuasion nucléaire est le moyen le plus « stable et fiable » d'y parvenir.

Certains députés du Parti conservateur et représentants du gouvernement ont insinué que ce ne sont vraisemblablement que des « mots » de la part de la RPDC. Le député conservateur O'Toole, qui ne semblait pas comprendre ce qu'il avait entendu, a soulevé des doutes sur les intentions de la RPDC en notant que le Canada a participé à la guerre de Corée qui n'est pas encore terminée et comment cela « contribue à la menace [provenant de la RPDC] ».

Burt a répondu qu'il n'y a aucune indication que la RPDC perçoit le Canada comme un ennemi et aucune preuve qu'elle prend des mesures pour cibler le Canada. Il a également cherché à rassurer O'Toole que, malgré cela, le Canada est encore un participant important dans « le Commandement des Nations unies » avec 6 personnes déployées dans la péninsule coréenne, le « troisième pays en importance à participer aux exercices chaque année avec les États-Unis, la Corée du sud et d'autres » pour s'assurer que nous maintenons « une attitude vigilante ». En d'autres termes, le Canada n'a pas abandonné sa position agressive. « C'est donc une partie du monde que nous prenons au sérieux et où nous avons engagé notre personnel et nos ressources », a-t-il ajouté.

Un autre député conservateur a demandé comment se pouvait-il que les Coréens ne nous considèrent pas comme une menace alors que Chrystia Freeland, la ministre des Affaires étrangères du Canada, a déclaré : « Lorsque nos alliés sont menacés, nous sommes là. » La référence aux États-Unis est évidente. Sa phrase veut sans doute dire que le Canada se joindrait aux États-Unis s'ils lancent une attaque contre la RPDC.

Tous les Canadiens épris de paix et de justice doivent faire savoir clairement qu'ils veulent que le Canada mette fin à sa position agressive envers la RPDC en mettant fin à sa participation aux exercices de guerre dirigés par les États-Unis et à la mise en oeuvre des sanctions, et doit exiger qu'on mette fin officiellement à la Guerre de Corée dont le Canada est un participant.

Note

1. Présentateurs aux audiences

Panel no 1

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement : Mark Gwozdecky, sous-ministre adjoint, Sécurité internationale et Affaires politiques ; Sarah Taylor, directrice générale, Asie du Nord et Océanie.

Ministère de la Défense nationale : Stephen Burt, chef adjoint du Renseignement de la défense, Commandement du renseignement des Forces canadiennes

Panel no 2

Ministère de la Défense nationale : lieutenant-général Pierre St-Amand, commandant adjoint, Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) ; major-général Al Meinzinger, directeur du personnel, État-major interarmées stratégique ; major-général William F. Seymour, chef d'état-major, Commandement des opérations conjointes du Canada.

Panel no 3

En tant qu'individus : Michael Byers, professeur, Département de science politique, Université de la Colombie-Britannique ; Danny Lam ; Colin Robertson, vice-président et membre, Institut canadien des affaires mondiales ; Robert Huebert, professeur agrégé, Département de science politique, Université de Calgary (par vidéoconférence)

James Fergusson, professeur, Département d'études politiques, Université du Manitoba, ; Andrea Charron, professeure adjointe, études politiques, directrice du Centre for Security Intelligence, Université du Manitoba (par vidéoconférence) ; Andrea Berger, associée de recherche principale, Middlebury Institute of International Studies (par vidéoconférence) ; Peggy Mason, présidente, Institut Rideau sur les affaires internationales.



Les États-Unis doivent signer un traité de paix avec la Corée

**Dénonçons la neuvième résolution injuste et illégale
du Conseil de sécurité de l'ONU contre la RPDC!**

- Philip Fernandez -



Toronto, 26 août 2017

Le 11 septembre, le Conseil de sécurité des Nations unies formé de 15 membres a adopté la Résolution 2375 contre la République populaire démocratique de Corée (RPDC) suite à son essai du 2 septembre d'une bombe à hydrogène pouvant être portée par un missile balistique intercontinental. L'hystérie au Conseil de sécurité et dans les médias monopolisés cache le fait que ces mesures font partie du programme de la RPDC de s'armer contre les menaces militaires et les exercices de guerre continus des États-Unis qui visent ouvertement un changement de régime. C'est la neuvième résolution manigancée par les impérialistes américains depuis 2006 dans un effort désespéré pour cacher qu'ils sont eux-mêmes la cause de tous les problèmes politiques qui existent sur la péninsule coréenne dont la crise nucléaire.

Tous les gens épris de paix et de justice au Canada et dans le monde doivent fermement dénoncer la conscience claire ces plus récentes sanctions contre la RPDC parce qu'elles reposent sur la désinformation sur et contre la RPDC. Les sanctions constituent une violation flagrante de la Charte de l'ONU, du droit de la RPDC de se protéger en tant qu'État membre de l'ONU et de son droit d'affirmer sa souveraineté et son indépendance.

La résolution ferme les yeux sur le simple fait que la RPDC a lancé des appels répétés (dont deux cette année) au Conseil de sécurité de l'ONU, dont le mandat est de soutenir la paix dans le monde, d'intervenir pour mettre fin aux exercices de guerre annuels et continus des États-Unis et de la Corée du sud, soit les exercices Key-Resolve/Foal Eagle en avril et Ulchi-Freedom Guardian en août. Ces appels n'ont pas été entendus.



Détroit, 16 août 2017

La résolution mentionne par fausse prétention que le CSNU réaffirme son « désir de trouver une solution pacifique et diplomatique à la situation » et se félicite à nouveau « des efforts déployés par les membres du Conseil de sécurité et par d'autres États membres pour faciliter une solution pacifique et globale par le dialogue ». Elle feint d'ignorer que l'initiateur principal de la résolution, les États-Unis, a rejeté la « solution pacifique et diplomatique » de la crise sur la péninsule coréenne telle que proposée par la RPDC qui s'engage à mettre fin au développement de son arsenal d'autodéfense nucléaire si les États-Unis mettent fin aux exercices militaires conjoints annuels qui ciblent la RPDC. De plus, la RPDC a maintes fois appelé les États-Unis à signer un traité de paix pour remplacer l'Accord d'armistice de 1953 et à entreprendre de normaliser les relations. Ces propositions ne sont-elles pas des solutions diplomatiques et pacifiques que le CSNU devrait appuyer ?

La résolution déclare que le Conseil de sécurité est « *profondément préoccupé* (les italiques sont dans l'original) par les terribles épreuves auxquelles est soumise la population de la République populaire démocratique de Corée, condamne le fait qu'elle poursuive ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques au lieu d'améliorer le bien-être de sa population alors que les besoins des habitants sont très loin d'être satisfaits, et insiste sur la nécessité pour la République populaire démocratique de Corée de respecter et de garantir le bien-être et la dignité intrinsèque de son peuple ».

L'accusation contre la RPDC est si outrageante qu'elle en est aberrante. La vérité c'est que depuis 1950, soit le début de la Guerre de Corée jusqu'à aujourd'hui, les États-Unis ont imposé des sanctions économiques et politiques à la RPDC pour la punir d'avoir vaincu les forces militaires américaines dans la Guerre de Corée et d'avoir forcé les États-Unis à signer l'Accord d'armistice.

Les États-Unis ont aussi fait pression sur le Canada, l'Australie et d'autres pays sous leur influence pour qu'ils emboîtent le pas. Il s'agit d'une violation flagrante du droit souverain de la RPDC d'établir des relations fraternelles bilatérales à l'avantage mutuel avec d'autres États membres de l'ONU et a fait perdre des milliards de dollars de revenus à la RPDC, lui causant de grandes embûches dans l'édification de son économie indépendante et autosuffisante. Cet embargo économique et politique contre la RPDC, le plus long jamais imposé à un pays jusqu'à maintenant, auquel s'ajoutent les huit sanctions précédentes du CSNU, constitue la violation la plus grande et la plus longue du droit d'être du peuple de la RPDC.



San Francisco, 15 août 2017

La résolution 2375 du CSNU masque aussi le fait que la RPDC a déclaré de façon répétée aux médias monopolisés, à l'ONU et à quiconque est prêt à écouter qu'elle préférerait utiliser ses ressources financières pour élever le niveau de vie de son peuple mais que les menaces militaires et le chantage nucléaire des États-Unis l'ont forcée à construire son arsenal nucléaire d'autodéfense pour assurer sa survie, son indépendance et sa souveraineté et maintenir un équilibre sur la péninsule coréenne.

En dépit de tout cela, le gouvernement de la RPDC fait tous les efforts pour faire en sorte que le droit de ses citoyens au logement, aux soins de santé, à un moyen de subsistance, à l'éducation et à la sécurité de la vieillesse et d'autres droits soient garantis. On ne peut en dire autant de tous les autres pays qui forment présentement le CSNU, en commençant par les États-Unis où « les terribles épreuves auxquelles est soumise la population », dont l'insécurité économique, la violation du droit fondamental à la nourriture et à un toit, le chômage et le sous-emploi de masse, sont autant de violations sur une grande échelle de la « dignité intrinsèque du peuple ».

Les plus récentes sanctions contre la RPDC ne vont pas résoudre les problèmes politiques qui existent sur la péninsule coréenne mais ne vont que créer plus de tensions et forcer la RPDC à adopter des contre-mesures pour affirmer son droit d'être. Il est inadmissible que le CSNU, qui a été transformé en arme de la politique de grande puissance et de la guerre impérialiste, agisse ainsi envers un petit pays indépendant qui fait tout ce qu'il peut pour chercher une solution politique à la crise sur la péninsule coréenne et est poussé dans les câbles par les grandes puissances. Cela n'augure rien de bon pour la paix sur la péninsule coréenne.

Tous les gens épris de paix et de justice au Canada et dans le monde doivent se tenir aux côtés du peuple coréen et de la RPDC et faire échouer la tentative des impérialistes américains et de leurs alliés au Canada et ailleurs de justifier ces sanctions illégales et les préparatifs de guerre. Ils doivent demander que les États-Unis signent un traité de paix avec la RPDC immédiatement et retirent toutes les sanctions économiques et politiques contre ce pays. Ils doivent demander au CSNU d'abroger les neuf sanctions illégales, injustes et immorales contre la RPDC !

À titre d'information



Albuquerque, Nouveau-Mexique

C'est le 11 septembre 2017 que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté sa neuvième résolution de sanctions contre la RPDC pour la punir d'avoir tenu son sixième essai d'armes nucléaires le 9 septembre. En plus des cinq membres permanents que sont la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis, le Conseil de sécurité comprend à l'heure actuelle ces membres non permanents servant un mandat de deux ans, la Bolivie, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, le Sénégal, la Suède, l'Ukraine et l'Uruguay.

Ce sont les États-Unis qui ont manigancé cette résolution et les huit résolutions précédentes du CSNU contre la RPDC. Les médias ont rapporté que l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, a fait des pieds et des mains en coulisses pour mettre de l'avant les sanctions les plus dures possibles, dont un embargo total sur le pétrole brut, des sanctions contre Air Koryo, la ligne aérienne de la RPDC et d'autres du genre. La Chine et la Russie ont offert de la résistance. Les États-Unis voulaient aussi bannir les exportations de charbon de la RPDC à la Russie par le port de Rajin mais la Russie s'y est opposée. La résolution a donc dû être « atténuée ». On ne peut qu'imaginer le genre de pression que les États-Unis ont exercée sur les autres membres comme l'Éthiopie, la Bolivie, l'Égypte, le Sénégal et l'Uruguay.

Les principaux aspects de la résolution 2375 du CSNU sont :

- 1) l'interdiction de toute exportation de gaz naturel à la RPDC
- 2) une limite de 2 millions de barils de pétrole et des produits de pétrole à destination de la RPDC à partir de 2018
- 3) une interdiction de l'ordre de 30 % des exportations de textiles et de produits du textile de la RPDC
- 4) un gel de tout nouveau permis de travail aux travailleurs de la RPDC qui travaillent à l'étranger en vertu de contrats sauf dans les cas de travail humanitaire ou de « dénucléarisation » ou d'autres cas approuvés par le CSNU
- 5) un gel des avoirs et une interdiction de voyager pour Pak Yong Sik, un membre de la Commission militaire du Parti des travailleurs de Corée
- 6) un gel des avoirs de trois départements du Parti des travailleurs de Corée : la Commission militaire, le Département de l'organisation et de l'orientation et le Département d'agitation et de

propagande

7) la capacité des États membres de demander la permission d'aborder et fouiller les navires de la RPDC dans leurs eaux s'ils sont soupçonnés de transporter des « armes de destruction massive »

8) l'interdiction aux États membres de s'engager dans des co-entreprises avec des entreprises de la RPDC.

Les impérialistes américains clament que l'adoption à l'unanimité de leur résolution montre que les membres du CSNU ont donné leur plein appui aux États-Unis. Le 11 septembre, Nikki Haley a tweeté que « le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité les sanctions les plus sévères jamais adoptées contre la Corée du Nord : 15 pour, 0 contre ». Le paragraphe 20 de la résolution donne un autre son de cloche et « demande à tous les États membres de redoubler d'efforts pour appliquer dans leur intégralité les mesures énoncées dans les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013) 2270 (2016), 2321 (2016), 2356 (2017), 2371 (2017) et dans la présente résolution, et de coopérer entre eux à cette fin... » Cela montre la résistance qui existe à ces sanctions injustes parmi les pays membres de l'ONU dont un grand nombre n'apprécient pas le comportement arrogant, arbitraire et sélectif des États-Unis ou du Conseil de sécurité de l'ONU.



Piquetage le 11 août 2017 devant la Maison-Blanche à Washington

(Source : www.un.sc.org, Xinhua, Tass.com, Code Pink)



Ne touchez pas à la RPDC! Non aux préparatifs de guerre des États-Unis sur la péninsule coréenne!

- Le PCC (M-L) et la Fédération coréenne du Canada -

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) et la Fédération coréenne du Canada unissent leurs voix pour dénoncer la résolution 2375 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), la neuvième d'une série de résolutions injustes et illégales qui ont été imposées depuis 2006 à la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et qui visent toutes le « programme d'armes nucléaires » de la RPDC. Nous appelons tous les gens épris de paix et de justice au Canada et dans le monde à prendre position en faveur de la paix et à s'opposer résolument à ces sanctions et exiger

que chacune des neuf résolutions soit retirée, que les États-Unis cessent immédiatement leurs exercices militaires conjoints provocateurs sur la péninsule coréenne et leur chantage nucléaire contre la RPDC et qu'ils acceptent l'offre de la RPDC de signer un traité de paix.



Assemblée publique à Toronto pour la paix, la justice et la réunification indépendante de la Corée, le 17 juin 2017

La RPDC n'est pas l'agresseur sur la péninsule coréenne. Ce sont les États-Unis qui le sont. La résolution de l'ONU calomnie la RPDC, un État membre de l'ONU, l'accusant de « prolifération d'armes nucléaires » et de violation des sanctions des États-Unis contre elle. Elle accuse la RPDC d'insensibilité cruelle envers le bien-être de son peuple alors qu'elle développe son arsenal d'armes nucléaires qui selon elle menacerait la paix et la sécurité sur la péninsule coréenne et dans la région. Cette résolution est un exemple de désinformation visant à empêcher les peuples du Canada et du monde de tirer les conclusions qui s'imposent des faits et de leur propre expérience de l'impérialisme américain, la force impérialiste la plus armée et la plus dangereuse de l'histoire mondiale, armée jusqu'aux dents d'armes nucléaires, chimiques et biologiques et tenant le monde entier en otage de son diktat. La résolution ne reconnaît pas que la RPDC a à maintes reprises demandé au CSNU d'intervenir afin d'arrêter les exercices militaires conjoints illégaux des États-Unis et de la Corée du sud, et qu'elle a déclaré devoir bâtir sa capacité de dissuasion via ses missiles nucléaires en raison du chantage nucléaire et des menaces militaires continus des États-Unis. En plus, ces sanctions du CSNU constituent la violation la plus longue et la plus sérieuse des droits humains du peuple de la RPDC car elles visent à paralyser son économie et à créer des difficultés matérielles pour le peuple.

La résolution ne mentionne pas les efforts de la RPDC pour trouver une solution pacifique et diplomatique à la crise politique sur la péninsule coréenne en offrant de mettre un terme à son programme de développement d'armes nucléaires si les États-Unis acceptent de cesser simultanément leurs exercices militaires conjoints continus avec la Corée du sud et le Japon - Key Resolve/Foal Eagle en avril et mai, et Ulchi-Freedom Guardian en août. La RPDC a aussi proposé un traité de paix avec les États-Unis qui remplacerait l'Accord d'armistice de Corée qui a mis fin aux hostilités de la guerre de Corée, comme moyen de normaliser les relations. Les États-Unis ont rejeté ces propositions, ce qui nous montre qui est l'agresseur sur la péninsule coréenne.

La RPDC a participé à six rondes de Pourparlers à six, de 2003 à 2009, pour dénucléariser la péninsule coréenne mais sitôt qu'une entente est conclue, l'encre de la déclaration conjointe n'a pas eu le temps de sécher que les États-Unis sabordent l'entente par quelque action arrogante ou exigent que la RPDC agisse la première avant que les États-Unis fassent quoi que ce soit. Les États-Unis ont clairement démontré qu'ils ne sont pas intéressés à trouver une solution pacifique à la crise coréenne ou à la paix sur la péninsule coréenne elle-même bien que ce soit ce que demandent le peuple coréen et l'humanité tout entière.



Manifestation dans le district de Seongju en Corée contre le déploiement des batteries de missiles de défense THAAD le 6 septembre 2017

Le déploiement récent et sournois de quatre batteries de défense antimissile THAAD (défense ponctuelle de théâtre à haute altitude) en Corée du sud par les États-Unis, en dépit de l'opposition massive du peuple coréen, de la Chine et de la Russie, montre clairement que les États-Unis n'ont aucune intention de quitter la péninsule coréenne.

La résolution 2375 du CSNU orchestrée par les États-Unis en raison de sa domination du Conseil de sécurité de l'ONU, comme les huit autres résolutions du même calibre contre la RPDC, n'apportera pas la paix ou la stabilité à la péninsule coréenne. Elle ne fera qu'exacerber le climat déjà tendu sur la péninsule coréenne et accroîtra la possibilité d'une Troisième Guerre mondiale nucléaire.



Le peuple canadien et les peuples du monde sont grandement préoccupés par la situation sur la péninsule coréenne mais pour que la paix y prévale il faut arrêter la main des fauteurs de guerre impérialistes américains. Il faut arrêter les États-Unis dans leur élan vers une autre Guerre de Corée. Seule l'opposition organisée aux exercices militaires des États-Unis, le retrait des sanctions illégales, arrogantes et injustes du CSNU contre la RPDC, le retrait des 30 000 soldats américains et la fermeture des 90 bases militaires américaines en Corée du sud peuvent mener à la paix. En plus, les États-Unis doivent conclure un traité de paix immédiatement avec la RPDC !

Les Canadiens doivent aussi s'opposer aux fauteurs de guerre au sein du gouvernement Trudeau. Le 3 septembre, le premier ministre Justin Trudeau déclarait :

« Le Canada condamne sans équivoque l'essai nucléaire réalisé par la Corée du Nord le 3 septembre. Cet essai, jumelé au programme agressif d'essai de missiles balistiques par ce pays, représente une menace réelle et concrète à la sûreté et à la sécurité des pays voisins et de la communauté internationale...Nous exhortons le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre d'autres mesures décisives afin de freiner efficacement les efforts de prolifération de la Corée du Nord. Nous demandons également à tous les pays de mettre en oeuvre pleinement les sanctions pertinentes prises par les Nations unies. Nous continuerons de travailler avec nos principaux partenaires régionaux - dont les États-Unis, la Corée du sud et le Japon - ainsi qu'avec l'ensemble

de la communauté internationale, en vue de contrer la menace nord-coréenne. »

Ces opinions constituent une provocation et un acte d'agression contre la RPDC et sont contraires à la volonté du peuple canadien qui aspire à la paix sur la péninsule coréenne et ailleurs. Le peuple canadien doit résolument appuyer le peuple coréen, défendre la paix sur la péninsule coréenne et s'organiser pour établir un gouvernement antiguerre au Canada. Nous appelons tout le monde à organiser des actions et des piquetages en opposition aux préparatifs de guerre des États-Unis sur la péninsule coréenne et à la participation du Canada dans ces préparatifs.

***Retirez la résolution 2375 du CSNU contre la RPDC !
Ne touchez pas à la Corée ! Troupes américaines hors de Corée !
Les États-Unis doivent signer un Traité de paix avec la RPDC !
Faisons du Canada une zone de paix !
Établissons un gouvernement anti-guerre !***

(Photos : LML, Xinhua, VCG)



Actions contre les préparatifs de guerre des États-Unis sur la péninsule coréenne



Toronto, 31 mai 2017

Le PCC(M-L) et la Fédération coréenne du Canada appellent tous les gens épris de paix et de justice à participer aux piquetages à Toronto et aux autres actions organisées en opposition aux préparatifs de guerre des États-Unis sur la péninsule coréenne et aux sanctions injustes et illégales du Conseil de sécurité de l'ONU qui ont été manigancées par les États-Unis et imposées à la RPDC le 11 septembre 2017. Ils lancent l'appel à tous à condamner fermement le bellicisme et les provocations du gouvernement canadien contre la RPDC qui sont un affront au peuple coréen et au peuple canadien qui aspirent à la paix sur la péninsule coréenne. On ne doit pas permettre aux libéraux de Justin Trudeau d'entraîner le Canada dans les affaires internes du peuple coréen et de provoquer une autre Guerre de Corée menée par les États-Unis ! Cela ne doit pas passer ! Intensifions le travail pour établir un gouvernement antiguerre au Canada qui va prendre position pour des relations pacifiques et fraternelles avec toutes les nations et tous les peuples du monde. Pour de plus amples informations : (647) 907-7915 ou faire parvenir un courriel à la Fédération coréenne du Canada : corfedca@yahoo.ca

Mercredi 20 septembre - 17 h à 18 h
Cour supérieure de l'Ontario (face au consulat des États-Unis)
361, av. University

Mercredi 27 septembre - 17 h à 18 h
Université de Toronto,
coin nord-ouest des rues Harbord et St-George

Mercredi 4 octobre - 17 h à 18 h
Université Ryerson,
coin sud-est des rues Yonge et Gould

Mercredi 11 octobre - 17 h à 18 h
Collège George Brown
200, rue King est

Mercredi 18 octobre - 17 h à 18 h
Bureau de circonscription de la ministre des Affaires étrangères
Chrystia Freeland 344, rue Bloor ouest

Mercredi 25 octobre - 17 h à 18 h
Université de Toronto,
coin nord-ouest des rues Harbord et St-George

Mercredi 1er novembre - 17 h à 18 h
Université Ryerson,
coin sud-est des rues Yonge et Gould

Mercredi 8 novembre - 17 h à 18 h
Collège George Brown
200, rue King est

Mercredi 15 novembre - 17 h à 18 h
Cour supérieure de l'Ontario
(face au consulat des États-Unis) 361, avenue University

Piquetages d'information à Burnaby en Colombie-Britannique pour déclarer « Ne touchez pas à la RPDC » et appuyer la réunification de la Corée

Le 29 juillet des supporters du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) ont organisé un piquetage d'information devant la station d'aérotrain Lougheed à Burnaby pour exiger que les États-Unis et ses alliés, y compris le Canada, cessent leurs activités contre la RPDC et pour appuyer la réunification de la Corée qui est un seul pays. Il y a dans le quartier adjacent à la station une population importante de personnes d'origine coréenne et de nombreuses boutiques fréquentées par la communauté coréenne.

Pendant plus d'une heure et demie les piqueteurs ont distribué la déclaration du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) et de la Fédération coréenne au Canada publiée le 5 juillet 2017 et intitulée « Non à la participation du Canada aux préparatifs de guerre des États-Unis contre la RPDC ! », « Faisons du Canada une zone pour la paix ! ». Ils ont discuté avec les passants, tenant des pancartes où on pouvait lire « Ne touchez pas à la RPDC ! », « Troupes américaines hors de Corée ! », « Non à la participation du Canada aux préparatifs de guerre des États-Unis contre la RPDC ! », « Faisons du Canada une zone pour la paix ! », « La Corée est une ! » et « Le Canada

doit signer un traité de paix avec la RPDC ! ».

D'autres piquetages se tiendront dans différents secteurs du grand Vancouver pour briser le silence sur les intentions agressives des impérialistes américains et de leurs alliés dont le gouvernement canadien envers le peuple coréen. Les piquetages contribuent aussi à alléger la pression sur la communauté coréenne qui est très préoccupée de l'avenir de sa patrie et à mettre fin au sentiment d'isolement qu'elle peut ressentir face au reste du peuple canadien.



Dans le sillage de l'ouragan Irma
Campagne de secours et de
reconstruction pour Cuba

- Isaac Saney, porte-parole national du Réseau canadien pour Cuba -



Inondation massive dans la capitale La Havane suite au passage de l'ouragan Irma. Partout à Cuba, le peuple s'affaire à rétablir la situation.

L'ouragan Irma a menacé et dévasté l'est et le nord des Caraïbes et a frappé Cuba du 7 au 10 septembre, causant d'importants dégâts. Accompagné d'inondations massives, il a causé beaucoup de destruction notamment dans les logements, les communications, l'infrastructure, les équipements agricoles, les récoltes et les édifices communautaires.

Nous sommes confiants que le peuple cubain va surmonter tous les défis posés par l'ouragan Irma mais il reste que Cuba va devoir consacrer des ressources considérables dans l'immédiat et à long terme pour surmonter les ravages causés par l'ouragan.

Afin d'aider Cuba dans ses efforts immenses de rétablissement et de reconstruction, le Réseau canadien pour Cuba (RCC) lance une campagne de secours et de reconstruction pour Cuba à la

suite de l'ouragan Irma.



Le premier vice-président du Conseil d'État et du Conseil des ministres Miguel Díaz-Canel Bermúdez (au centre) inspecte les opérations de rétablissement à l'usine thermoélectrique très endommagée de Matanzas le 13 septembre 2017.

Ces dernières années, le RCC a organisé avec succès de nombreuses campagnes de secours à la suite d'ouragans. La plus récente a eu lieu en 2016 lorsque l'ouragan Matthew a frappé l'est de Cuba et dévasté Baracoa, la ville la plus ancienne de Cuba. En 2008, le RCC a lancé sa plus grande campagne à la suite d'une série d'ouragans qui avaient causé des dégâts de plus de 10 milliards \$. Non seulement le RCC avait-il amassé des centaines de milliers de dollars, mais il avait participé directement à la construction d'un nouveau centre social et culturel sur La Isla de La Juventud (l'Île de la jeunesse).

En 2017, alors que Cuba doit affronter ce nouveau défi, nous sommes confiants que les Canadiens, comme ils l'ont toujours fait, vont exprimer une fois de plus leur amitié et leur solidarité avec Cuba en appuyant l'île alors qu'elle se remet de la destruction de l'ouragan Irma.

Notre expérience de la réponse de Cuba aux désastres naturels nous a montré qu'elle sait multiplier la valeur de tout don qu'elle reçoit. Compte tenu du travail humanitaire incomparable de l'île à Cuba et dans d'autres pays, nous sommes confiants qu'elle a les compétences, l'organisation et les valeurs éthiques et morales nécessaires pour faire le meilleur usage possible de l'aide reçue.

Même dans ces moments difficiles, au milieu des ravages inouïs causées par l'ouragan Irma, Cuba a une fois de plus manifesté son profond esprit internationaliste en envoyant plus de 750 travailleurs de la santé cubains à Antigua-et-Barbuda, à la Dominique, Haïti, Saint-Kitts et Nevis, Sainte Lucie et aux Bahamas.

Comme ce fut le cas lors des campagnes précédentes, nous espérons que les organisations de solidarité et les individus vont appuyer Cuba généreusement dans ses efforts de reconstruction suite à cet ouragan dévastateur.

Envoyez les dons à :

CNC Hurricane Relief
56 Riverwood Terrace
Bolton, ON L7E 1S4

Faites vos chèques au nom de Canadian Network On Cuba et écrivez « CNC Hurricane Irma relief » sur la ligne mémo du chèque.

Tous les dons seront envoyés en entier directement à Cuba.

(10 septembre 2017. Photos : Granma)



Appel à notre peuple combatif

- Raúl Castro, président de la République de Cuba -



Raúl Castro (à droite), en sa capacité de président du Conseil de défense nationale, préside une réunion de leaders du Parti communiste, de l'État et du gouvernement le 13 septembre 2017 convoquée pour évaluer les dommages causés par Irma et les mesures à prendre durant la phase de rétablissement.

L'ouragan Irma, avec sa force destructrice, a frappé notre Île pendant plus de 72 heures, depuis la matinée du 8 septembre jusqu'à l'après-midi de ce dimanche. Avec des vents parfois à plus de 250 kilomètres heure, il a longé le nord du pays depuis Baracoa qui, il y a près d'un an, avait déjà été victime d'un autre phénomène de ce genre, jusqu'à proximité de Cardenas. Cependant, en raison de son ampleur, pratiquement aucun territoire n'a été épargné.

Considéré par les spécialistes comme l'un des ouragans les plus puissants jamais enregistrés dans l'Atlantique, ce phénomène météorologique a causé des dommages sévères au pays, lesquels, en raison de leur ampleur, n'ont pas encore pu être évalués. Un coup d'oeil préliminaire permet de constater des dégâts aux habitations, au système électro-énergétique et à l'agriculture.

En outre, l'ouragan a frappé certaines de nos principales destinations touristiques, mais ces dommages seront réparés avant la saison haute. Nous disposons pour ce faire des ressources humaines et des matériaux requis, le tourisme étant l'une des principales sources de revenus de l'économie nationale.

Ces journées ont été dures pour notre peuple qui, en seulement quelques heures, a vu comment ce qui avait été construit avec effort a été balayé par un ouragan dévastateur. Les images des dernières heures sont éloquentes, tout comme l'esprit de résistance et de victoire de notre peuple, qui renaît devant chaque adversité.

Ce sont l'unité des Cubains, la solidarité entre les habitants des quartiers, la discipline face aux instructions émises par l'État-major national de la Défense civile et le Conseil de défense à tous les niveaux, le professionnalisme des spécialistes de l'Institut de météorologie, la rapidité de réaction des médias et de leurs journalistes, le soutien des organisations de masse, ainsi que la cohésion des organes de direction du Conseil de Défense nationale, qui ont prévalu dans ces circonstances difficiles. Une mention spéciale à toutes nos femmes, y compris les dirigeantes du Parti et du gouvernement, qui avec sang-froid et maturité, ont dirigé et affronté la dure situation.

Les journées qui nous attendent seront intenses ; elles exigeront beaucoup de travail, mais elles confirmeront une nouvelle fois la force des Cubains et la confiance indestructible en leur Révolution. Ce n'est pas le moment de nous lamenter sur notre sort, mais de reconstruire ce que les vents d'Irma ont tenté de faire disparaître.

Avec organisation, discipline et l'intégration de toutes nos structures, nous nous en sortirons, comme nous l'avons fait à maintes reprises. Que personne ne s'y trompe, la tâche qui nous attend est énorme, mais avec un peuple comme le nôtre nous remporterons la bataille la plus importante : la récupération.

En ce moment crucial, la Centrale des travailleurs de Cuba et l'Association nationale des petits agriculteurs, agissant de concert avec les autres organisations de masse, devront redoubler d'efforts pour effacer au plus vite les séquelles de cet événement climatique destructeur.

Un principe reste immuable : la Révolution ne laissera personne à l'abandon, et, d'ores et déjà, des mesures sont adoptées pour qu'aucune famille cubaine ne soit abandonnée à son sort.

Comme à l'accoutumée chaque fois que nous sommes frappés par un phénomène météorologique, nous avons reçu de nombreux témoignages de solidarité, arrivés de partout dans le monde. Des chefs d'État et de gouvernement, des organisations politiques et des amis des mouvements de solidarité ont exprimé leur volonté de nous aider, et nous les en remercions au nom des plus de 11 millions de Cubaines et de Cubains.

Faisons face à la reconstruction, animés par l'exemple du Commandant en chef de la Révolution cubaine Fidel Castro Ruz, dont la confiance permanente dans la victoire et la volonté de fer nous a appris qu'il n'y a pas d'impossibles. En ces heures difficiles, son héritage nous rend plus forts et plus unis.

(10 septembre 2017)



Manifestation spontanée d'unité et d'appui aux efforts de rétablissement à La Havane



Nettoyage des débris dans la province de Mayabeque. Des plans sont en marche pour que tous les débris organiques soient utilisés dans le secteur agricole.



Réparation des lignes de haute tension dans la province de Camagüey. Le rétablissement de l'électricité est une priorité. Malgré les nombreux dommages, l'électricité était rétablie pour 87 % des Cubains le 15 septembre 2017.



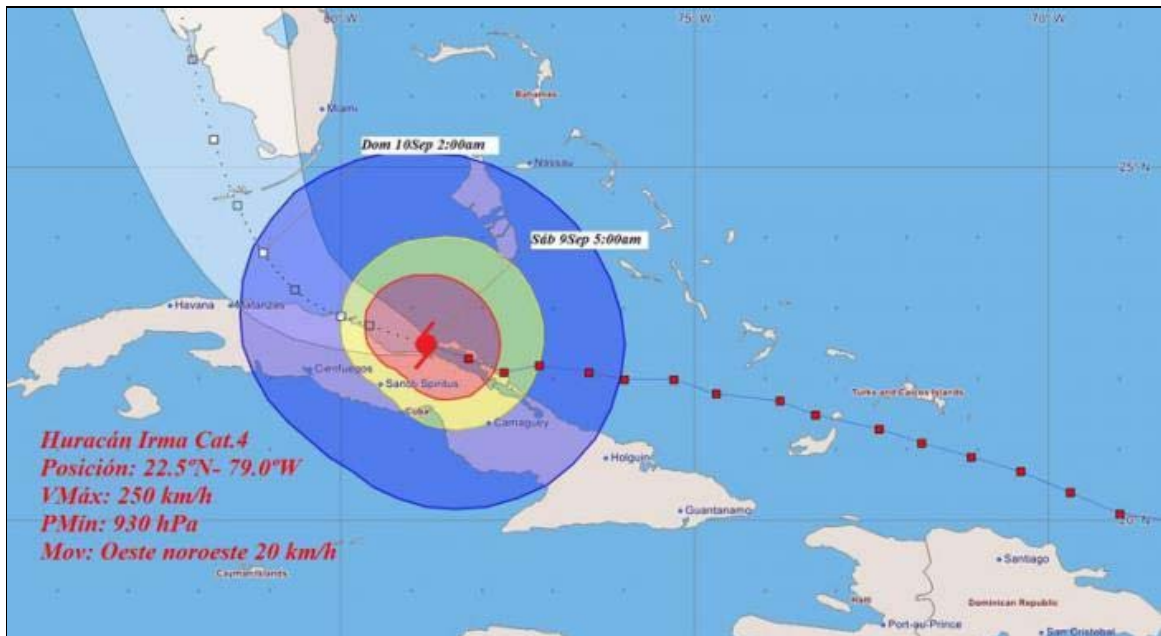
Les classes reprennent dans la province de Granma, le 12 septembre 2017.

(Photos: Granma, R. Almirante, Adelante, ANC.)



Irma, un ouragan dont on se souviendra

- Orfilio Pelaez, Granma International -



Après avoir causé des ravages dévastateurs le long de presque tout le littoral nord de l'île lors de son passage d'est en ouest, l'ouragan Irma a commencé à s'éloigner de Cuba en laissant un amas de

dégâts matériels, dont l'ampleur est encore inconnue.

Selon les rapports préliminaires, les inondations causées par l'ouragan Irma sont peut-être les plus graves qui aient jamais affecté le littoral de La Havane à ce jour, avec plus de 1,5 mètre d'eau dans certaines zones, en particulier les zones des basses terres les plus proches du Malecon.

Irma, qui a commencé le 30 août comme une tempête tropicale à l'ouest des îles du Cap-Vert, a commencé à s'intensifier à un rythme exceptionnellement rapide pour la région et est devenu un ouragan dès le lendemain.

Le 5 septembre, Irma a atteint le niveau de catégorie 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson, alors qu'il se déplaçait vers l'ouest-nord-ouest en direction du groupe d'îles qui composent les Petites Antilles, causant la mort et la destruction dans son sillage.

Pendant ce temps, le météorologue José Rubiera a souligné qu'Irma a établi un nouveau record en demeurant un ouragan de catégorie 5 pendant près de 72 heures consécutives.

Après avoir atterri dans la soirée du 8 septembre à l'est de Cayo Romano, au nord de Camagüey, Irma est devenu l'un des rares ouragans de catégorie 5 à toucher directement l'île, après ceux d'octobre 1846, octobre 1924, novembre 1932 et l'ouragan Fox en octobre 1952.

Bien que le moment de l'année, la région et la trajectoire de l'ouragan Irma soient typiques, les pluies, les vents et les nuages de l'ouragan se sont étendus sur une zone exceptionnellement grande, ce qui n'a pas été vu à Cuba depuis très longtemps.

Par exemple, durant les premières heures du 10 septembre, les vents d'Irma s'étendaient d'Artemisa à Sancti Spiritus, affectant la Havane pendant plus de 16 heures, ce qui n'a pas été vu depuis l'ouragan du 18 octobre 1944.

Liste chronologique des inondations côtières les plus graves qu'a subies La Havane au cours des 50 dernières années :

- octobre 1985, l'ouragan Juan
- 6 février 1992, une tempête extratropicale dans le golfe du Mexique
- 13 mars 1993, la tempête du siècle
- octobre 2005, l'ouragan Wilma
- septembre 2017, l'ouragan Irma

Photos des dommages de l'ouragan Irma à Cuba



Inondation à Vado del Yeso, Granma



Baracoa, Guantánamo



Playa Jigüey, Camagüey



L'aéroport international Jardines del Rey à Cayo Coco dans la province de Ciego de Ávila a été complètement détruit.



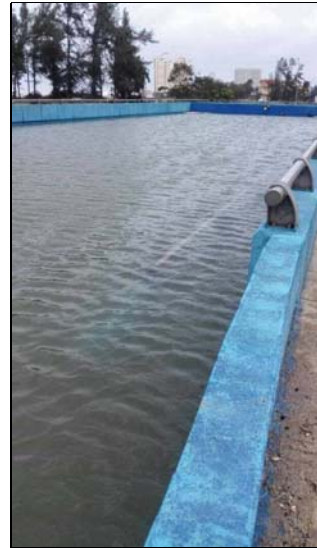
Yaguajay, Sancti Spiritus



Dommages importants à un entrepôt de produits et denrées pour l'industrie touristique dans la province de Villa Clara



Province de Matanzas



Lignes de haute tension et arbres endommagés dans un tunnel inondé dans la capitale

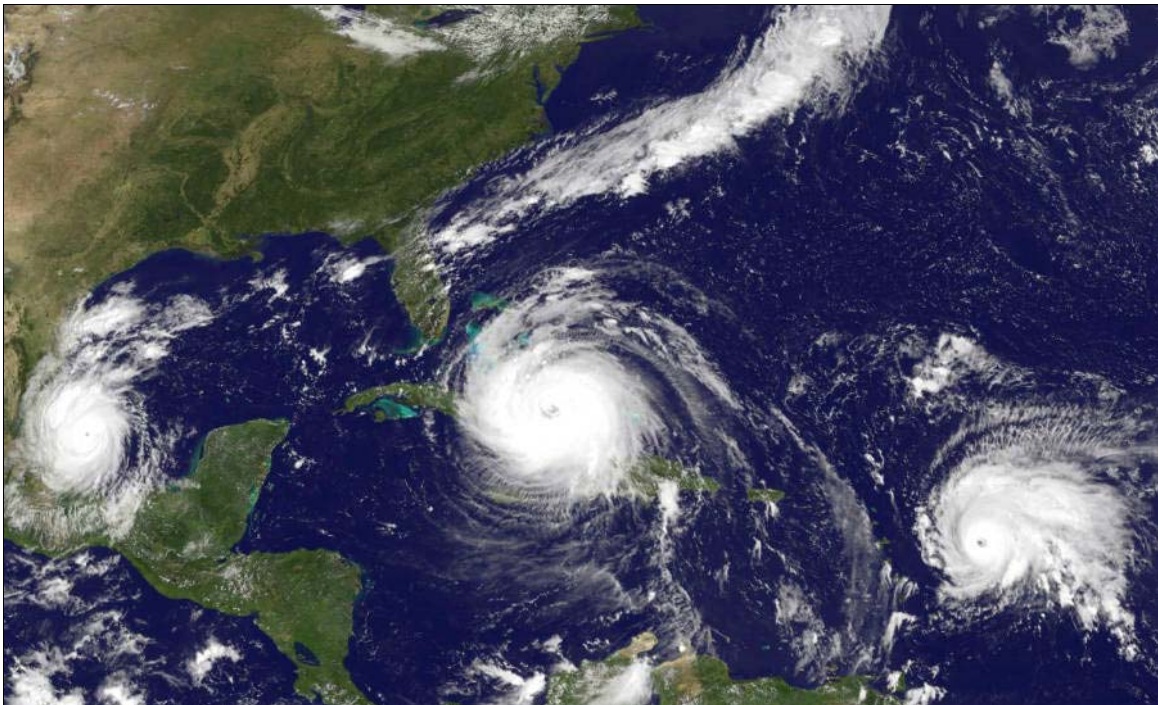
(11 septembre 2017. Photos: Granma, CubaDebate)



Six questions à propos de l'ouragan Irma, des changements climatiques et de Harvey

- Sabrina Shankman -

À mesure que les températures à l'échelle mondiale augmentent, on s'attend à ce que les océans plus chauds alimentent des ouragans plus forts, avec des conséquences désastreuses.



C'était la première fois depuis 2010 que trois ouragans ont été simultanément actifs dans

l'Atlantique et un cas rare de multiples ouragans de l'Atlantique qui menacent aussi en même temps les terres.

(Source: NASA/NOAA GOES Project)

Au tiers environ de la saison 2017 des ouragans dans l'Atlantique, la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration - l'Administration océanique et atmosphérique nationale) avait examiné les températures de l'océan et de l'air et avait émis une nouvelle prévision de mauvaise augure : la région éprouverait probablement une « saison d'ouragans supérieure à la normale » qui « pourrait être extrêmement active », avec plus de tempêtes constatées que prévu précédemment - de 14 à 19 pour cette saison - ainsi que deux à cinq ouragans majeurs.

Maintenant, à mi-chemin de la saison, la destruction causée par l'ouragan Harvey s'étend le long de la côte du Texas, et l'onde de tempête de l'ouragan Irma a transformé les rues de la Floride en rivières après avoir causé une destruction massive dans les Caraïbes. À la suite d'Irma, l'ouragan José a tourbillonné dans l'Atlantique, tandis qu'un troisième ouragan dans l'Atlantique, Katia, a frappé vendredi [10 septembre] soir la côte orientale du Mexique.

À mesure que les températures mondiales continuent d'augmenter, les climatologues disent que c'est à cela que nous devons nous attendre : des tempêtes plus importantes aux conséquences dramatiques.

Bien que les scientifiques tentent de comprendre certaines des spécificités de la façon dont les changements climatiques influent sur les ouragans, on sait beaucoup de choses, entre autres que les saisons d'ouragans comme celle-ci pourraient être la nouvelle norme.

En quoi ces tempêtes sont-elles si extraordinaires ?

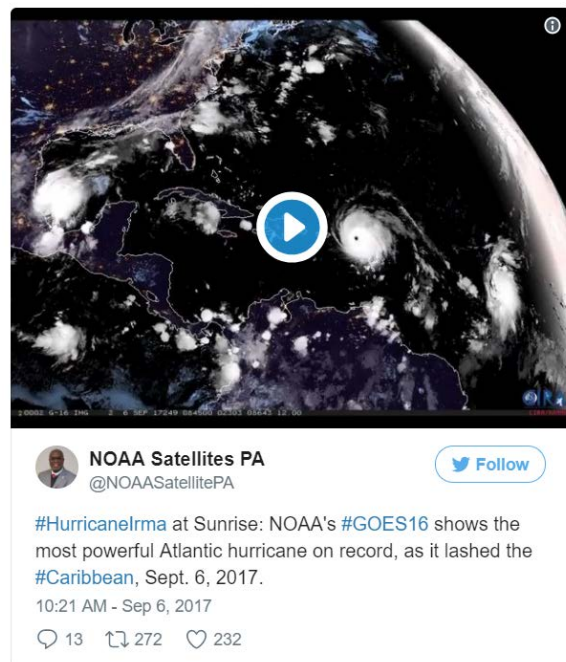
Les records enregistrés cette année se succèdent rapidement. La semaine passée, Irma, un des ouragans les plus forts de l'Atlantique à avoir été enregistrés, a traversé les îles des Caraïbes comme une tempête de catégorie 5 en route vers la Floride, alors que la ville de Houston, au Texas, se relevait à peine du déluge causé par Harvey qui a brisé le record de l'accumulation totale de précipitations sur le continent américain pour un seul événement.

Ces tempêtes majeures dépassent leur étendue habituelle (Irma est celle qui a frappé le plus à l'est de l'histoire), et se produisent à des moments inhabituels de l'année (la tempête tropicale Arlene a frappé en avril cette année - une des deux seules tempêtes tropicales en avril et la tempête la plus au nord jamais vue à cette période de l'année).

À mesure que les changements climatiques progressent, les scientifiques ne prédisent pas une augmentation du nombre total de tempêtes mais ils s'attendent à une augmentation rapide du nombre de tempêtes majeures, comme nous l'observons présentement.

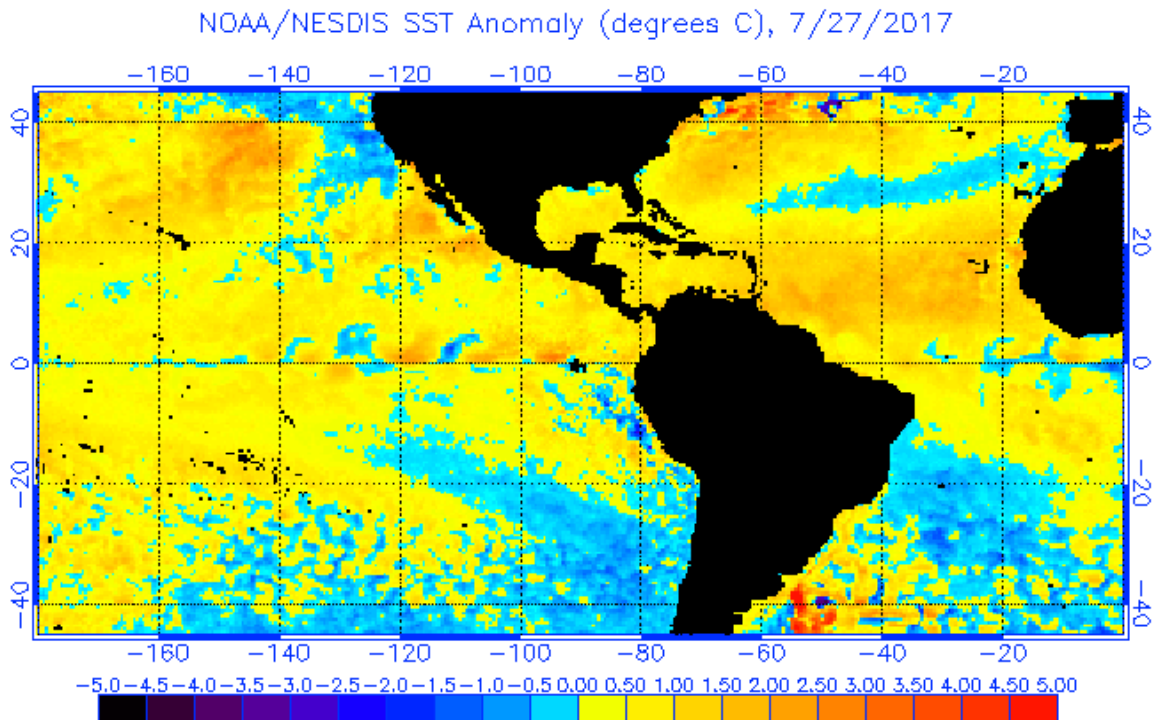
En quoi les changements climatiques sont liés à cela ?

Si l'ouragan Harvey s'était produit à la fin du XXe siècle, la quantité de précipitations tombée sur Houston en une seule tempête aurait été rare - un événement qui se produit une fois en 2 000 ans, a



dit Kerry Emanuel, professeur de sciences de l'atmosphère à l'Institut de technologie du Massachusetts. Mais à mesure que les températures augmentent, ces événements rares deviennent de moins en moins rares, a-t-il dit.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les tempêtes individuelles se développent comme elles le font, y compris une combinaison de causes naturelles et causées par l'être humain. Cela peut rendre difficile l'évaluation du rôle que le climat peut avoir joué dans une tempête individuelle (bien que la science basée sur les études de corrélations s'améliore avec le temps). Ce que les scientifiques qui étudient les ouragans déclarent avec confiance, cependant, c'est que la physique sous-jacente montre que les températures plus chaudes sont parmi les facteurs qui modifient la façon dont les tempêtes se forment.



Selon le National Climate Assessment (l'Évaluation nationale du climat) de 2014, l'intensité, la fréquence et la durée des ouragans de l'Atlantique Nord ont augmenté depuis le début des années 1980. La fréquence des tempêtes les plus fortes, des ouragans de catégories 4 et 5, a également augmenté.

Comment les océans les plus chauds alimentent-ils les ouragans ?

Chaque printemps, la NOAA publie ses prévisions annuelles d'ouragans de l'Atlantique avant le 1er juin qui est le début de la saison des ouragans. Cette année, l'agence a dû réviser cette prévision en août avec une anticipation de tempêtes encore plus importantes en raison des températures plus chaudes de l'eau de surface.

Les températures de surface de l'eau dans la moitié orientale de l'océan Atlantique tropical se sont situées entre 0,5 degré Celsius et 1 degré Celsius au-dessus de la moyenne de cet été, comme le montrent les cartes de la NOAA des anomalies de la température de la surface de la mer (SST) de la mi-juillet au début de septembre.

Ces températures plus élevées (et les températures plus élevées dans l'atmosphère) alimentent les tempêtes, contribuent à les rendre plus fortes. Une étude basée sur deux décennies de données a révélé que les ouragans s'intensifient beaucoup plus rapidement maintenant qu'ils ne le faisaient autrefois. Les chercheurs ont constaté que les orages atteignent les vitesses de vent de la

catégorie 3 neuf heures plus rapidement qu'ils ne l'ont fait durant les années 80.

Pourquoi tant de pluie à Houston ?

Ces températures plus élevées n'entraînent pas seulement des vitesses de vent plus intenses. L'air plus chaud conserve également plus de vapeur d'eau, ce qui peut entraîner des précipitations spectaculaires comme ce qui s'est passé pendant l'ouragan Harvey.

Dans le cas de Harvey, le volume de précipitation a été exacerbé par le fait que l'orage a stagné au-dessus de la région de Houston, produisant des jours de pluie incessante. La tempête a été entourée par deux systèmes à haute pression, qui ont essentiellement empêché la tempête de se déplacer. « D'un point de vue météorologique, c'est comme si le sud-est du Texas, à ce moment-là, était un immense panneau d'arrêt », a dit Jonathan Belles, météorologue de Weather.com, dans une déclaration faite au *Houston Chronicle*. Lorsque la tempête s'est finalement déplacée, le National Weather Service (le Service météorologique national) avait enregistré 1,318 mètres de pluie près de Mont Belvieu, au Texas, un record pour la quantité de précipitations provenant d'une seule tempête sur la partie continentale des États-Unis.

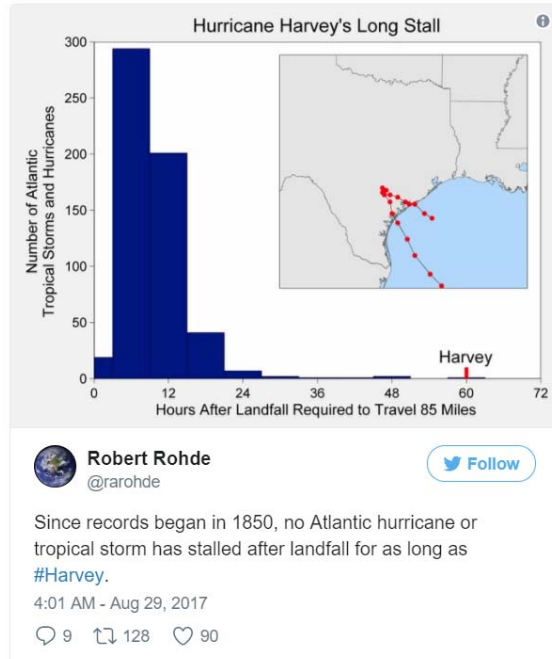
Cette stagnation est une caractéristique fréquente des événements extrêmes, mais à ce stade-ci, les scientifiques n'ont pas trouvé de lien concluant avec les changements climatiques. Il peut y avoir un lien, selon le géologue Michael Mann. « Plus ténu, mais possiblement plus pertinent, est le fait que des modèles météorologiques estivaux très stables et presque stationnaires de ce type, où des anomalies météorologiques (régions à haute pression sèches et régions à basses pressions à fortes tempêtes et pluies) stagnent pendant plusieurs jours à la fois, semble être favorisé par les changements climatiques causés par l'humain », a-t-il écrit le mois dernier dans un article affiché sur Facebook.

Dans une étude publiée en mars dans la revue en ligne Nature, Mann et ses co-auteurs ont écrit que le réchauffement amplifié dans l'Arctique, entraîné par les changements climatiques anthropiques, pourrait entraîner une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes qui s'enlisent en un même endroit pendant de longues périodes.

Quelles sont les plus grandes menaces qui nous viennent d'Irma ?

La grande crainte avec Irma c'est le vent. Le Centre national des ouragans a parlé de vents soutenus de 300 km/h le mercredi [6 septembre] et de rafales encore plus élevées. La vitesse des vents ressemble à l'ouragan Wilma, la tempête de 2005 qui a causé au moins 62 décès et des dégâts estimés à 29,4 milliards \$US, dont 21 milliards \$US aux États-Unis.

Une autre préoccupation est l'onde de la tempête qui peut accompagner les ouragans. Avec la montée du niveau des mers, qui a augmenté en raison des changements climatiques, l'onde d'Irma pourrait être particulièrement dangereuse. Le Centre national des ouragans avait averti mercredi de la présence d'ondes de tempête jusqu'à 6 mètres au-dessus du niveau normal des marées dans les îles Turks et Caicos et dans le sud-est des Bahamas.



Qu'en est-il de cette affirmation au sujet d'une « pénurie d'ouragans » ?

Le 25 août, lorsque l'ouragan Harvey a gagné de la force et s'est dirigé vers la côte du Texas, l'institut conservateur Heartland a publié un communiqué de presse critiquant les efforts que les scientifiques et les médias pourraient mettre à expliquer les influences climatiques sur la tempête. Bette Grande, une chercheuse associée chez Heartland, a dit : « Bien qu'il y a près de 12 ans depuis qu'un ouragan majeur ait frappé les États-Unis, tout un exercice de manipulation des nouvelles sera créé autour de Harvey pour 'prouver' qu'il existe des effets désastreux liés aux changements climatiques créés par l'homme. »

Elle faisait allusion à la notion de « pénurie d'ouragans » que les climato-sceptiques font circuler et qui contredit le travail des scientifiques en climatologie.

Bien qu'aucun « grand ouragan » n'ait frappé les États-Unis entre 2005 et cette année, ces années n'ont pas été des années de tempêtes tropicales faibles : les plus grandes tempêtes n'ont simplement jamais atteint les États-Unis. En 2013, le typhon Haiyan a dévasté les Philippines avec les plus fortes vitesses de vent jamais vues - jusqu'à ce que l'ouragan rompe ce record deux ans plus tard au large de la côte du Pacifique au Mexique, et plusieurs autres cyclones ont causé des ravages ailleurs dans le monde au cours de ces mêmes années.

Dans une étude de 2015 publiée dans la revue *Geophysical Research Letters*, deux scientifiques de la NASA ont conclu que le manque de tempêtes majeures aux États-Unis pendant cette période était simplement « une question de chance ».

Les personnes vivant dans certaines régions des États-Unis pourraient également être en désaccord avec la notion de « pénurie d'ouragans » durant cette période.

« Allez dire aux gens le long des côtes du Texas qu'Ike n'a pas été un ouragan majeur », a déclaré Emanuel, le scientifique du MIT. « Eh bien, Ike a été techniquement classé juste sous le niveau d'un ouragan majeur, et il a complètement détruit une grande partie du Texas côtier. Allez dire aux gens de New York que Sandy n'a pas été un grand ouragan. »

« Il y a eu beaucoup d'ouragans dans cette période de 12 ans, a-t-il dit. Ils n'ont tout simplement pas atterri comme de fortes tempêtes aux États-Unis. »

Sabrina Shankman est productrice et journaliste de InsideClimate News. Elle a rejoint ICN à l'automne 2013, après avoir contribué depuis 2010 à produire des documentaires et des interactions pour l'émission « Frontline » sur la chaîne PBS en collaboration avec 2over10 Media. Elle est l'auteur du livre produit par ICN « Meltdown : Terror at the Top of the World », et ce travail lui a valu d'être une des finalistes pour le Prix Livingston pour jeunes journalistes. Shankman a une maîtrise en journalisme de l'École supérieure de journalisme de l'Université de Californie à Berkeley.

Supplément

**150e anniversaire de la publication du
tome I du *Capital***

